



LES ACTES - 7 NOVEMBRE 2025



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

5^e RENCONTRES DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

Sommaire

Ouverture	5
1. TABLE RONDE 1 : LE PATRIMOINE MONDIAL EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	9
Le patrimoine mondial : une richesse qui se renforce	10
Les effets vertueux de l'inscription	12
Les gestionnaires, au cœur de la préservation et de la valorisation des Biens	12
Le rôle déterminant de l'État et de ses services déconcentrés	13
2. TABLE RONDE 2 : REDÉCOUVRIR ET AGIR SUR SON CADRE DE VIE À TRAVERS LA SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE	17
Prendre conscience du patrimoine et des valeurs qui y sont associées	18
De nouvelles formes d'intervention privilégiant le collectif et le sensible	20
Des résultats qui témoignent de la pertinence de cette orientation	21
3. TABLE RONDE 3 : LA PLACE DES RÉSEAUX DANS LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE MINIER	23
Le Comité des Grands sites miniers : construire ensemble une passerelle entre hier et demain	24
L'association des cités-jardins : une mise en réseau au service du renouveau du territoire	27
Le réseau points-nœuds : un support innovant pour découvrir le territoire en cheminant	28
4. TABLE RONDE CONCLUSIVE	31
Connecter les enjeux locaux aux enjeux mondiaux	32
Mettre en réseau tous les acteurs	33
Associer la population au changement de regard sur le territoire	33
Soigner la gestion du Bien	33
Affirmer le Bassin minier comme un modèle de résilience	35





Aymeric Robin © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

OUVERTURE

Aymeric ROBIN,
Président de la Communauté d'Agglomération
de la Porte du Hainaut

Mesdames et Messieurs,

Merci de votre présence à cette matinée d'échanges, et merci à celles et ceux qui rehaussent cette assemblée par leur présence,

- **Cathy Apourceau-Poly**, sénatrice et présidente de la Mission Bassin Minier,
- **Hilaire Multon**, directeur régional des Affaires culturelles,
- **Jean-François Caron**, président de l'Association des Bien français inscrits au Patrimoine mondial et président de la Fabrique des Transitions,
- **Jean-Paul Fontaine**, conseiller régional, maire de Lallaing et président du Centre historique minier Lewarde,
- **Valérie Biegalski**, conseillère régionale, maire de Noyelles-Godault et présidente de l'Association des cités-jardins du Nord-Pas-de-Calais,

et l'ensemble des élus, conseillers régionaux, maires, vice-présidents d'agglomérations et conseillers municipaux, ainsi que vous toutes et vous tous en vos grades et qualités.



Animation de la journée
par David Abittan, Temaprod
© Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Encore une fois, bienvenue sur ce site exceptionnel d'Arenberg – La Porte du Hainaut, qui fait partie des cinq Grands sites miniers. Et quand je vous dis cela, je le dis à dessein parce que, vous le savez, il y a 25 ans, ce site était voué à la démolition. On n'aurait pas pu se retrouver là, s'il n'y avait eu une volonté forte de rompre avec des décennies d'abandon des bâtiments, qui menaçaient ruine. Toutes les fenêtres étaient cassées, le mobilier, les briques et les éléments de faïence avaient été dégradés, et même les canalisations de cuivre avaient été pillées. Aujourd'hui, nous en avons fait un des plus beaux emblèmes du Bassin minier, et ces chevalements, qui sont les témoins d'une histoire qui nous est collective, du machinisme industriel du XXe siècle, font désormais pour nous office de beffrois sur le territoire du Valenciennois. Cette cathédrale, c'est notre cathédrale de brique, de verre et d'acier, comme on aime à l'appeler.

Bien sûr, ils n'effacent pas non plus cette histoire d'exploitation minière marquée par le travail rude, l'activité continue dans la poussière et dans le bruit, et les luttes sociales qui ont animé ce site. Si nous en avons gardé l'âme, nous avons voulu en faire un lieu vivant, moderne, tourné vers l'avenir, plutôt qu'un musée figeant ses richesses pour l'éternité. C'est aujourd'hui un lieu de recherche sur les technologies audiovisuelles, un lieu de tournage, un lieu d'initiative économique et de diffusion culturelle. Il a d'ailleurs accueilli récemment d'autres événements tout aussi symboliques, comme le Tour de France en 2022 et la Flamme olympique en 2024. Et son évolution se poursuit, puisque nous portons désormais un projet de développement, de restauration et de valorisation patrimoniale pour l'ouvrir davantage encore et le faire découvrir au grand public.

Tout ce que nous faisons pour les cités minières s'inscrit dans le projet de territoire de la Porte du Hainaut, qui a trois engagements forts : celui de rattraper les retards de développement, celui de répondre collectivement aux enjeux des transitions, mais aussi celui d'assurer la nécessaire conversion pour une résilience du territoire. Ce projet est incarné par une volonté forte de placer les habitants au cœur des préoccupations, et d'en faire des acteurs de ce projet de territoire pour garantir leur santé, leur bien-être et leur épanouissement. Pour ce faire, nous avons mené des partenariats forts au sein de politiques communautaires convergentes, et nous sommes engagés dans des politiques publiques qui, au-delà, nous engagent à redonner de la fierté à nos habitants, à les faire devenir des ambassadeurs de ces changements, du renouveau, en changeant le regard porté sur leur cadre de vie.

Notre volonté, c'est aussi d'être un laboratoire d'idées et de tenter d'expérimenter, de faire preuve d'agilité, et ainsi de pouvoir être un démonstrateur, avec des pratiques répliables, loin des mises en péril annoncées ou des menaces qui laisseraient entendre que notre inscription nous mettrait sous cloche et que l'on ne pourrait rien faire. Bien au contraire, s'il fallait préciser en deux phrases le sens de notre action, qui caractérisent notre volonté d'être

acteur de l'animation et de la gestion de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, je vous dirais que pour nous, convertir ce n'est pas trahir, c'est la volonté de ne pas effacer l'héritage que nous avons de ce passé industriel, mais de le transformer et de faire en sorte que nos faiblesses d'hier soient nos atouts de demain. Et le deuxième sens profond, c'est que pour nous, résilience n'est pas résignation, car notre capacité à surmonter les chocs et les traumatismes est d'abord une histoire d'engagement politique, de mobilisation et de volonté d'action collective. Et ce saut culturel ne peut s'opérer qu'avec un sursaut de la population, car nous avons confiance en l'intelligence collective, la coproduction et la citoyenneté active.

Pour terminer mon propos, je tiens encore une fois à remercier la Mission Bassin Minier pour avoir choisi ce site emblématique de notre territoire pour ces Rencontres de ce matin.

Et encore une fois, merci à toutes et à tous pour votre présence agissante à nos côtés. Vous pourrez compter sur la coopération pleine et entière de la Porte du Hainaut et de ses élus pour y réussir.

Merci à vous.

Cathy APOURCEAU-POLY,
Présidente de la Mission Bassin Minier

Bonjour à tous et à toutes.

Je tiens à saluer les élus et les partenaires présents et tout particulièrement Aymeric Robin que je remercie de nous accueillir dans cette salle du Leaud sur ce site emblématique, l'un des cinq Grands sites du Bassin minier, qui seront peut-être bientôt six, nous en reparlerons dans la matinée.

Dans votre diversité, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour cette cinquième édition de nos Rencontres, et plus généralement pour votre mobilisation individuelle et collective au service de la cause du Patrimoine mondial. Comme vous le savez, il incombe à la Mission Bassin Minier d'assurer la gestion de l'inscription, en lien avec les services de l'État. Cela passe par une animation politique, technique, citoyenne, de ce processus. Les Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial s'inscrivent dans ce dispositif de gouvernance. C'est un rouage à part entière de la gestion du bien, complémentaire des quatre comités locaux co-animés avec les sous-préfets et de la Conférence des territoires co-présidée par le préfet de Région et par le président du Conseil régional.

Ce temps de respiration collectif est organisé tous les deux ou trois ans et je remercie la DRAC qui participe à son financement. Il nous permet de faire le point, de regarder le chemin parcouru, et de tracer un cap pour nos chantiers futurs. Comme à chaque édition des Rencontres, nous vous proposons de partager des expériences et des cas concrets qui viendront illustrer les deux axes de notre plan de gestion : « Protéger – Aménager – Gérer », et « Promouvoir – Valoriser – Transmettre ».

Au travers des trois tables rondes de la matinée, les intervenants vont nous aider à éclairer un certain nombre de questionnements.

Enfin, je remercie tout particulièrement Jean-François Caron, président de l'Association des Biens français du Patrimoine mondial et Hilaire Multon, notre DRAC, d'avoir accepté de participer à la table ronde conclusive.

Je souhaitais aussi, à l'occasion de ces Rencontres, partager avec vous des évolutions en cours au sein de la Mission Bassin Minier, évolutions liées à son statut de gestionnaire de ce Bien Patrimoine mondial. Le Conseil d'Administration de la Mission Bassin Minier a entamé, depuis quelques mois maintenant et à la demande de ces principaux financeurs, l'État, la Région et les deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais, une réflexion sur le financement et la gouvernance de la Mission, avec une volonté d'associer au plus près les communes du périmètre de l'inscription. Que l'on parle protection ou valorisation de ces paysages miniers inscrits au patrimoine mondial, les communes jouent, aux côtés des agglomérations, un rôle central dans la gestion. C'est un processus inévitable et souhaitable, nous en avons déjà parlé avec certains maires que nous avons réunis au mois de septembre, et nous aurons l'occasion d'en reparler après les élections municipales.

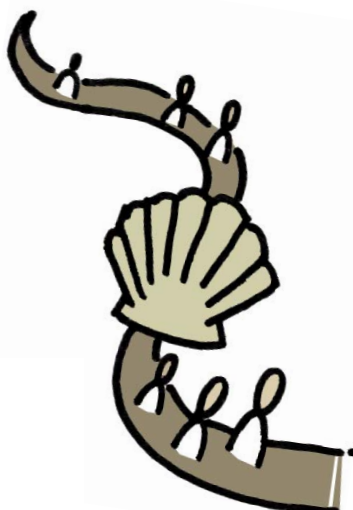
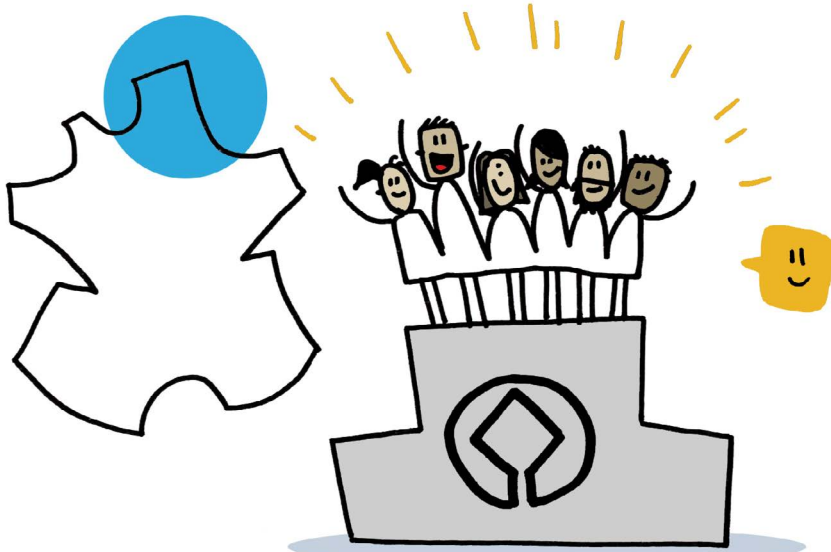
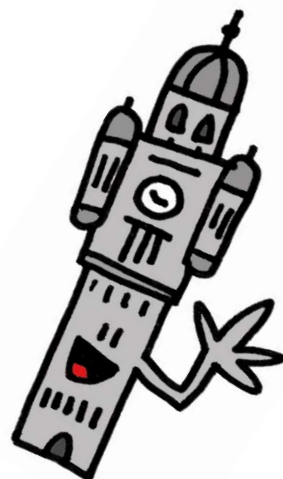
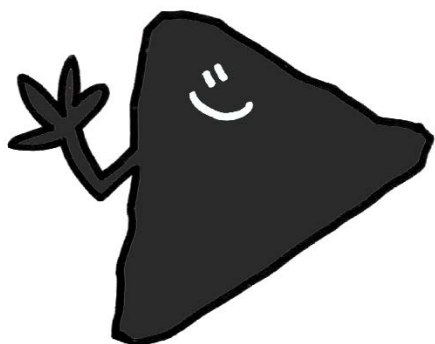
En attendant, mettons-nous au travail car si beaucoup a déjà été fait, il nous reste beaucoup de chemin à parcourir ensemble.

Je remercie l'équipe de la Mission Bassin Minier qui a œuvré pour organiser cet événement, et vous souhaite de bonnes Rencontres.

Merci de votre attention.



Cathy Apourceau-Poly © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



1. Table ronde 1 : Le patrimoine mondial en région Hauts-de-France

La région Hauts-de-France est l'une des mieux dotées en termes de Biens et sites inscrits au Patrimoine mondial, avec la cathédrale d'Amiens, les beffrois, la citadelle d'Arras, le Bassin minier et, tout récemment, 43 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale. Depuis quelques années, les échanges se développent entre les sites, notamment à l'échelle du Bassin minier qui bénéficie de trois de ces prestigieuses reconnaissances.

INTERVENANTS :

- **Colette DRÉAN,**
Conseillère patrimoine,
Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France
- **Cédric LUDWIKOWSKI,**
Délégué général,
Association Beffrois du Patrimoine mondial
- **David PIERRU,**
Directeur Culture, Tourisme, Patrimoine et Sports,
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- **Franck VILTART,**
Directeur de la Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale, en charge de la gestion du Bien

LE PATRIMOINE MONDIAL : UNE RICHESSE QUI SE RENFORCE

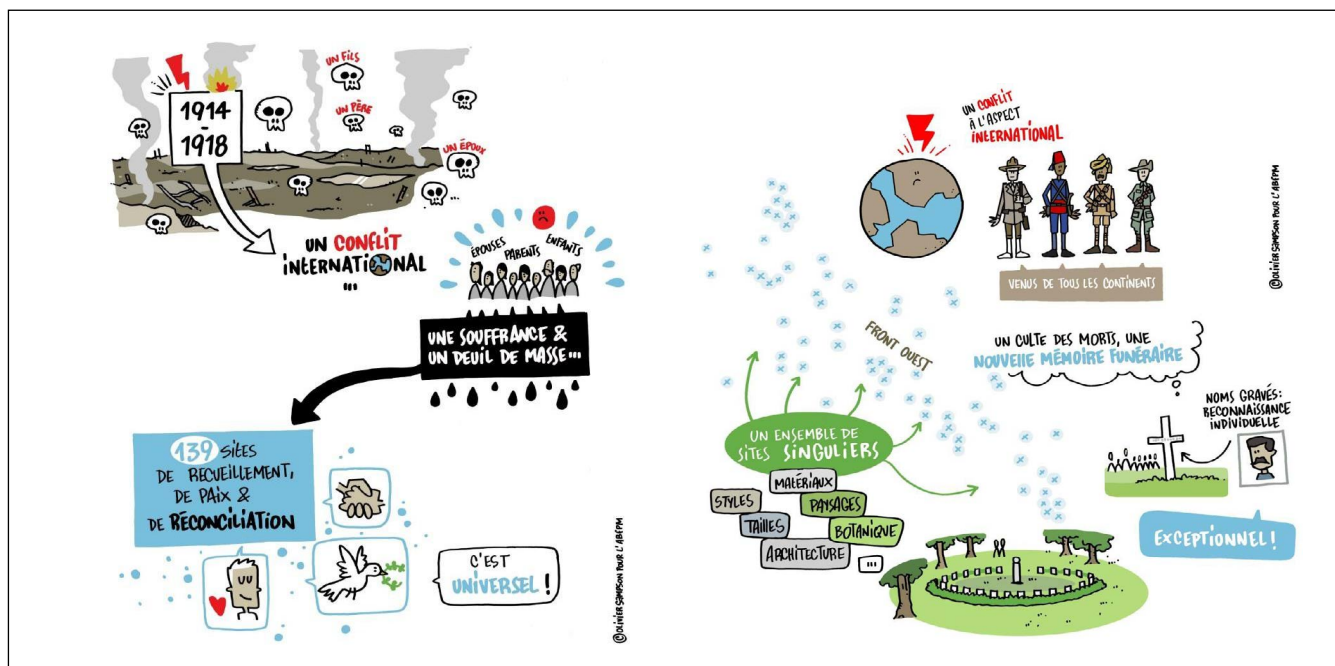
Chacun des sites inscrits au Patrimoine mondial représente une facette remarquable de l'histoire de la Terre et de l'Humanité. L'inscription d'un Bien engage son gestionnaire, devant la communauté internationale, à transmettre ce patrimoine aux générations futures, en le protégeant et en le partageant avec le plus grand nombre.

La région Hauts-de-France compte six inscriptions : la cathédrale d'Amiens en tant que telle (1981), et une seconde fois dans le cadre de l'inscription des chemins de Saint-Jacques de Compostelle (1998) aux côtés des églises de Compiègne et Folleville, les beffrois du nord de la France (2005), la citadelle d'Arras (2008) dans le cadre de l'inscription des Fortifications de Vauban, le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (2012), et les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (2023) répartis entre la France et la Belgique.

Ce dernier Bien consacre 139 sites de toutes dimensions, dont 96 en France et 43 dans les Hauts-de-France, choisis en fonction de différents critères. En premier lieu, détaille Franck Viltart, un « *nouveau culte des morts. (...) Avant 1914, on enterrait souvent les morts de la guerre dans des fosses communes. Après, nous avons donné une tombe individuelle à chaque individu.* » Ensuite, « *une nouvelle typologie des éléments d'architecture* ». Enfin, un critère plus immatériel lié aux « *phénomènes de pèlerinage, de cérémonie* » se déroulant sur ces sites, où « *les gens viennent parfois du monde entier se recueillir en souvenir d'un aïeul* ». Pour autant, cette inscription a fait débat au sein du Comité du patrimoine mondial, en raison « *de réticences à inscrire un Bien lié à une guerre alors que l'UNESCO a pour objectif de valoriser la paix* ». Finalement, « *le Comité a conclu en septembre 2023 que l'inscription était possible* », dès lors que les Biens concernés contribuent à « *œuvrer de manière éducative, pédagogique, (...) afin de lutter contre l'oubli et pour la paix et la réconciliation* ».



Franck Viltart © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



© Olivier Sampson

La gestion de ces sites, dont la plupart appartiennent à l'État français, est placée sous la responsabilité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) et d'organismes étrangers comme la Commonwealth War Graves Commission ou le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge.

L'enjeu central, pour ces sites, est désormais de « s'approprier les valeurs du patrimoine mondial », et notamment de « prendre en considération les récits des pays autrefois colonisés dans cette histoire ». Dans les Hauts-de-France, des points d'intérêt communs ont été identifiés avec certains sites miniers inscrits au Patrimoine mondial. Des synergies doivent être imaginées, en tenant compte du fait que chaque gestionnaire « doit valoriser son site, (...) mais doit aussi parler l'universel ». L'une des pistes est de « promouvoir l'itinérance entre les sites », et « si possible l'itinérance douce ».



© Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale

LES EFFETS VERTUEUX DE L'INSCRIPTION

Disposer d'un Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO ne change pas en soi le visage d'un territoire, ni n'améliore directement les problématiques auxquelles il est confronté. Il revient aux acteurs locaux et aux gestionnaires de ces sites de faire de cette inscription une opportunité d'animation territoriale, et de voir *« comment s'adresser aux habitants, quel nouveau récit construire, déclare Colette Dréan. « On parle beaucoup d'appropriation ou d'intégration : je pense qu'"investissement" est le terme qui convient. Il faut aussi cultiver cette acculturation partagée, en intégrant l'ensemble des valeurs des uns et des autres au service de cette nouvelle dimension qu'est la valeur universelle exceptionnelle ».*

Dans les Hauts-de-France, trois correspondants de la DRAC, basés à Amiens et Lille, se répartissent les différents Biens inscrits dans la région. Contrairement à ses deux collègues, rattachés au pôle Patrimoine et Architecture, Colette Dréan est intégrée au pôle Publics et territoire - Industries culturelles, qui traite des enjeux *« de développement culturel, artistique, et l'action avec les habitants et les publics ».* Mais c'est en les considérant dans leur intégralité et leur diversité que ces sites favorisent des changements en profondeur.

« L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO de ces différents sites renforce la fierté des habitants, observe Cédric Ludwikowski. Mais cela vient aussi, à mon sens, appuyer sur un point fort des habitants de territoire : l'envie d'accueillir, l'envie de recevoir. On le ressent aussi bien dans les cités minières que dans les communes qui disposent de sites Première Guerre mondiale. » Au-



Colette Dréan © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

delà de la fierté retrouvée, David Pierru constate *« une vraie évolution dans la perception que peuvent avoir les habitants »* de ce territoire qui se transforme. Une exposition photos organisée par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) pour mettre en valeur les territoires labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire », a récemment donné l'occasion au public de proposer son propre regard sur ces paysages patrimoniaux, *« et les témoignages des habitants avec leurs photos étaient extrêmement forts et saisissants, souligne David Pierru. Ils ont pleinement conscience de la qualité des territoires dans lesquels ils vivent, (...) mais aussi des enjeux patrimoniaux. »*

LES GESTIONNAIRES, AU CŒUR DE LA PRÉSERVATION ET DE LA VALORISATION DES BIENS



David Pierru © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

La richesse exceptionnelle des Biens inscrits au Patrimoine mondial dans les Hauts-de-France induit des enjeux forts en matière de gestion, de suivi et d'accompagnement. La région des Hauts-de-France compte *« six Biens, dont certains sont assez complexes, puisqu'on a des paysages culturels évolutifs et des biens en série, et pas juste des monuments ou des sites singuliers »*, rappelle Colette Dréan. Gérer ces Biens atypiques exige des efforts importants, dans la durée. *« Quand je regarde la gestion des inscriptions menée par d'autres Biens sériels sur le territoire national, je me rends compte que l'on a déjà réussi à continuer à exister vingt ans après »,* se réjouit Cédric Ludwikowski. Selon lui, *« la question de la pédagogie permanente est cruciale ».* C'est à cette tâche que doivent aujourd'hui s'atteler les gestionnaires en charge des sites liés à la Première Guerre mondiale. *« L'enjeu de l'appropriation est très fort, confirme Franck Viltart. C'est un objet mémoriel connu, reconnu, mais maintenant c'est un patrimoine mondial à partager et à investir. »*



Table ronde 1 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Dans cette perspective, il sait pouvoir compter sur les structures institutionnelles internationales associées à la gestion du site, mais également sur « cette émulation entre les Biens inscrits », notamment dans les Hauts-de-France, et tout particulièrement dans le Bassin minier où « les habitants ont eu chacun dans leur famille, soit des mineurs, soit des combattants tombés pendant la Première Guerre mondiale », indique David Pierru.

Un travail de "couture" doit toutefois être réalisé entre « cette plaine investie par le patrimoine minier, et les collines de l'Artois où se trouvent les grands lieux symboliques de la Première Guerre mondiale. Il y a toujours eu cette dualité entre ces deux territoires qui, aujourd'hui encore, ont des composantes, des habitudes et même une sociologie assez différentes. »



Cédric Ludwikowski © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires « essaye au maximum de montrer les relations qu'il peut y avoir dans les différents domaines ». De façon générale, Colette Dréan juge que « le travail en partenariat, le partage d'expériences, sont cruciaux et se font à tous les niveaux, tout le temps. C'est d'autant plus crucial pour des Biens dits complexes. » Grâce à l'Association des Biens français du Patrimoine mondial (ABFPM), le regard se tourne aussi vers des Biens situés ailleurs en France. « En tant que gestionnaires de Biens sériels, nous nous retrouvons lors de réunions où l'on peut débattre des difficultés propres à nos sites un petit peu complexes, que ce soit dans la définition d'un plan de gestion ou dans la mise en œuvre de celui-ci », rapporte Cédric Ludwikowski. Par ailleurs, complète Franck Viltart, ce réseau « permet à des "petits nouveaux" comme nous de bénéficier (...) de leviers, d'idées, de retours d'expérience ».

LE RÔLE DÉTERMINANT DE L'ÉTAT ET DE SES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Si, en vertu de la convention signée avec l'UNESCO, l'État est responsable des Biens inscrits au Patrimoine mondial en France, « les services déconcentrés de l'État sont les premiers interlocuteurs des gestionnaires et de l'ensemble des acteurs impliqués dans leur suivi », explique Colette Dréan. Selon la nature de ces Biens, différentes directions sont mobilisées. « Pour la Direction régionale des Affaires culturelles, c'est essentiellement les Biens qui sont inscrits au titre de Patrimoine culturel ou les biens mixtes. Sur le patrimoine naturel, ce sera la DREAL [Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement]. Cela n'empêche pas d'avoir beaucoup d'interrelations (...) pour avoir une approche collégiale de la gestion, du suivi, de l'accompagnement de ces Biens ».

Leur rôle est large. « Nous accompagnons techniquement, scientifiquement, l'ensemble des Biens, depuis leur candidature jusqu'au suivi de la gestion dans la durée. Cela va passer par les grandes caractéristiques des dossiers de candidature et de leur contenu, (...) la définition des périmètres, la justification de la valeur universelle exceptionnelle, la définition des zones tampons. » Ce travail n'implique pas uniquement le correspondant désigné, mais « toute l'entité DRAC, avec l'ensemble des services concernés, et plus spécifiquement la Conservation régionale des monuments historiques (...) et, au-delà, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine et les Architectes des bâtiments de France ».

Une fois le Bien inscrit, il revient encore aux services déconcentrés « d'accompagner la définition des plans de gestion. Et, dans le "dur" du plan de gestion, il y a ce premier relais de la gestion physique des Biens, mais aussi ce deuxième relais de la valorisation, du lien aux habitants, de l'appropriation. » L'entrée en scène en 2017 de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM) a encore renforcé la présence de l'État sur le périmètre géographique du Bassin minier. « Nous avons des enjeux croisés sur tous les enjeux, indique Colette Dréan. Cela nous relie vraiment dans le suivi de ces enjeux de Patrimoine mondial. » La DRAC fait fonction d'ensemblier. « C'est beaucoup de coordination, beaucoup de médiation, que ce soit en interne ou en inter-services de l'État », confie-t-elle. « L'échange est permanent, nécessaire, indispensable », souscrit Cédric Ludwikowski. Cet impératif peut se révéler complexe dans le cas d'un Bien transnational. L'exemple des beffrois témoigne d'« une vision de la gestion du Bien qui n'est pas forcément partagée », expose-t-il.



Vue depuis le Mémorial national du Canada à Vimy
© Jean-Michel André - Mission Bassin Minier





Table ronde 2 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

2. Table ronde 2 : Redécouvrir et agir sur son cadre de vie à travers la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine



À la faveur de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, de nombreux projets ont été lancés pour sensibiliser les habitants à la qualité patrimoniale et à la valeur de l'héritage minier et, par ce biais, faire évoluer leur regard sur cet environnement, leur redonner de la fierté et consolider leur capacité à être acteurs de ces changements. D'un bout à l'autre du territoire, dans les grands sites comme à l'échelle communale et intercommunale, élus, acteurs et habitants se mobilisent pour faire évoluer les pratiques et les représentations.

INTERVENANTS :

- **Alain DUBREUCQ**,
Maire de Sains-en-Gohelle,
et **Pascal FISCHER**, paysagiste,
Agence Hautes Herbes Paysagistes Concepteurs
- **Valérie FARANTON**,
Déléguee de région académique
à l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC)
- **Yaël PIGNOL**,
Responsable de la programmation,
Cité des Électriciens

PRENDRE CONSCIENCE DU PATRIMOINE ET DES VALEURS QUI Y SONT ASSOCIÉES

L'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO a fait date pour le territoire et ses habitants. Sur le terrain pourtant, un certain flou entoure cette reconnaissance qui, treize ans plus tard, ne fait plus les grands titres dans l'actualité. Maintenir l'inscription vivante et vibrante impose de redoubler d'efforts, notamment pour consolider sa connaissance par les jeunes générations. En Hauts-de-France, la délégation de région académique à l'éducation artistique et culturelle (DREAC) s'active pour que les lycéens s'approprient l'inscription. « *Beaucoup d'enseignants construisent des actions, des projets, et sont soucieux de faire connaître aux élèves le patrimoine local* », salue Valérie Faranton. Malgré cela, poursuit-elle, « *le sens et les valeurs de cette inscription ne sont pas abordés à sa profondeur. C'est la raison pour laquelle un professeur a été missionné sur une mission-projet auprès de la Mission Bassin Minier.* » Organisée en lien avec l'inspection pédagogique régionale, cette démarche contribue à pousser plus loin les ambitions. « *C'est indispensable pour que les sites soient investis, travaillés, qu'il y ait des propositions qui rayonnent sur le territoire pour l'ensemble des élèves* », souligne Valérie Faranton. Les enseignants impliqués s'adressent en particulier aux lycéens ayant choisi la spécialité HGGSP (histoire-géographie, sciences politiques et géopolitique), qui porte notamment un volet « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques ». Celui-ci constitue un socle pour approfondir les enjeux liés au patrimoine et inciter les lycéens à devenir des garants de sa préservation.



Cité des Électriciens © Antéale - Cité des Électriciens



Pascal Fischer © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Sur le terrain, à Sains-en-Gohelle, le réaménagement des espaces extérieurs de la cité 10 a été l'occasion d'un travail de mémoire. « Avec leurs mots à eux, les anciens ont expliqué aux jeunes l'histoire de cette cité », explique Alain Dubreucq. Une phase selon lui « indispensable, parce que l'histoire n'est pas intuitive. Il faut se l'approprier. Pour les jeunes, c'est hyper intéressant de la connaître. Après, c'est eux qui dérouleront l'avenir, de leur côté. » La présence d'un tel patrimoine permet en effet d'impliquer les habitants dans l'avenir de leur territoire. « La Cité des Électriciens est une institution culturelle, mais aussi un quartier encore habité », rappelle Yaël Pignol. Si ses habitants connaissent l'histoire de la « plus ancienne cité de mineurs subsistant dans le département du Pas-de-Calais », l'équipe chargée de l'animation culturelle et pédagogique du site cherche à

« éclairer sous un jour nouveau les réalités plurielles autour des paysages, de l'architecture, de l'urbanisme et de la vie sociale en Bassin minier », en proposant « de nouvelles interprétations pour une appréhension sensible et actuelle du patrimoine minier ». Considérant que « l'habitant est le premier médiateur de son territoire », les médiatrices de la cité cherchent à « calquer les discours auprès du public scolaire avec les programmes de l'Éducation nationale, mais aussi à investir des formes plus visuelles et plus décontractées ».



Valérie Faranton © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



Alain Dubreucq © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



Yaël Pignol © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

DE NOUVELLES FORMES D'INTERVENTION PRIVILÉGIANT LE COLLECTIF ET LE SENSIBLE

L'inscription au Patrimoine mondial inspire de nouvelles pratiques en matière de sensibilisation, médiation et participation de la population. L'opération de rénovation de la cité 10 de Sains-en-Gohelle illustre ce désir de faire autrement. Dans le cadre du réaménagement des espaces extérieurs, Alain Dubreucq a été « sollicité, par le biais de la Mission Bassin Minier, pour accueillir des ateliers Territoire à énergie populaire » (TEPOP).

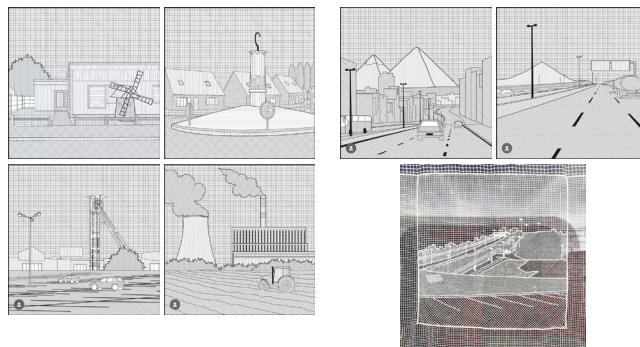


Atelier TEPOP#2 à Sains-en-Gohelle © Mission Bassin Minier

Réunissant « des élèves de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, des membres du conseil municipal des jeunes, et d'autres jeunes qui se sont portés volontaires », ces ateliers ont aidé à projeter cette cité-jardin « vers le XXI^e siècle ». Pascal Fischer, dont l'Agence a été sollicitée pour mettre en musique ce projet, considère que ces ateliers favorisent l'exploration par les participants de pistes originales. « Je crois que je n'aurais jamais osé aller aussi loin, confie-t-il. Et je n'aurais pas osé aller voir l'architecte des bâtiments de France avec autant de conviction. » Avec l'aide des étudiants en architecture, les jeunes « ont sorti des maquettes, un plan de cet espace, et je n'ai eu qu'à le mettre en application dans le cadre de mon travail », raconte-t-il.

À quelques kilomètres de là, la Cité des Électriciens mobilise elle aussi des artistes pour « traduire le monde à travers une expérience personnelle », expose Yaël Pignol. Ainsi, l'architecte Alice Hallynck a proposé en 2024 aux habitants de la cité d'imaginer des motifs contemporains pour orner « les rideaux brise-bise (...) qui, habituellement, représentent des paysages bucoliques d'antan ». Six photographies ont été sélectionnées, dévoilant « des paysages porteurs d'enjeux » comme le chevalement de Liévin ou le terril Sainte Henriette de Dourges. Ces images ont ensuite « été envoyées à Villers-Outréaux afin d'être transposées en dentelle mécanique ». La dynamique s'est poursuivie en 2025 avec le projet « Fenêtre sur Gardincour », dans le cadre duquel sept adolescents ont participé à « des ateliers créatifs, des rencontres, des visites, un rallye photographique », destinés à identifier leurs lieux de sociabilité afin de les représenter en dentelle mécanique.

Les deux images retenues, représentant la piste de ski et le skatepark de Nœux-les-Mines, ont été travaillées sous la forme d'un « rideau monumental inauguré lors des Journées Nationales de l'Architecture ».



Rideaux monumentaux inaugurés lors des Journées Nationales de l'Architecture © Cité des Electriciens

Cette approche de l'héritage minier comme support pour parler de l'avenir du territoire, est activement promue par la Mission Bassin Minier, avec un enjeu particulier, partagé avec la DREAC, autour du public scolaire. Ainsi est né un projet visant à emmener des élèves du lycée Watteau de Valenciennes au siège de l'UNESCO, à Paris, afin d'« être in situ dans les lieux, comprendre le fonctionnement, échanger sur les enjeux et avoir des réponses directes et immédiates », explique Valérie Faranton.

À la suite de cette immersion, les lycéens ont organisé et animé une session fictive du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO dans l'hémicycle du Conseil régional des Hauts-de-France, se transformant pour l'occasion en ambassadeurs de différents sites inscrits au Patrimoine mondial.



Lycéens de Valenciennes au siège de l'UNESCO © Mission Bassin Minier



Session fictive au Conseil régional © Mission Bassin Minier



Table ronde 2 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

DES RÉSULTATS QUI TÉMOIGNENT DE LA PERTINENCE DE CETTE ORIENTATION

Grâce au projet porté par la DREAC et la Mission Bassin Minier, les lycéens ont renforcé leur attachement à ce patrimoine, mais également exercé leur rôle de citoyen vis-à-vis de celui-ci, face à l'impératif d'assurer sa préservation. Plus globalement, cette expérience est pour eux un levier « *d'appropriation du territoire, pour être fiers d'appartenir à ce territoire et à son histoire, et de transmission* », estime Valérie Faranton. Le projet a en outre amené les enseignants à créer de nombreuses ressources pédagogiques « *mettant en valeur la patrimonialisation du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, et diffusées nationalement dans les manuels scolaires* ». Sur le terrain, le projet déployé par Alice Hallynck à la Cité des Électriciens a donné aux jeunes participants l'opportunité « *de travailler la mobilité, de découvrir le patrimoine local et régional, de participer à renouveler l'attention collective sur un environnement immédiat parfois perçu comme muet et immémoriel, de mettre les projecteurs sur la physionomie des quartiers, et d'apporter un décentrement du regard sur notre cadre de vie* », se réjouit Yaël Pignol.

Enfin, la cité 10 de Sains-en-Gohelle attend le démarrage de la phase opérationnelle du projet de réaménagement urbain galvanisé par les ateliers TEPOP. « *C'est le piment de cette expérience, qui a mobilisé tout le monde* », convient Pascal Fischer, qui souligne également le soutien des élus qui « *étaient partie prenante et convaincus* ».

Le maire de Sains-en-Gohelle est confiant quant à l'aboutissement du processus. « *À partir du moment où ce lieu a été conçu par ces jeunes, avec l'aide des élèves architectes, je suis persuadé que l'appropriation sera certaine, songe Alain Dubreucq. Quand je me promène dans la Cité 10, les jeunes et les acteurs du service Jeunesse viennent m'interroger : quand est-ce que ça va être opérationnel ? Ils ont bien compris le sujet, et maintenant ils attendent que ce soit effectif.* » D'autres acteurs confirment une évolution profonde du rapport au patrimoine minier. Au sein de la communauté d'agglomération Lens Liévin (CALL), des rallyes patrimoniaux sont organisés pour améliorer la connaissance du patrimoine local et donner aux habitants l'envie de le respecter, le préserver et le faire connaître. Quant au site du 9-9bis à Oignies, il bénéficie de l'engagement d'enseignants très motivés pour faire découvrir la notion de patrimoine mondial à leurs élèves. « *L'un des enjeux est aussi de faire de l'éducation artistique et culturelle dans les murs de l'école, en mettant en synergie tout ce que permettent ces différentes inscriptions : le volet mémoire, le volet patrimoine et le volet culture industrielle* », conclut Valérie Faranton.



Projet de réaménagement à Sains-en-Gohelle
© Agence Hautes Herbes Paysagistes Concepteurs

ITINERANCE DANS LE BASSIN MINIER



Table ronde 3 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

3. Table ronde 3: La place des réseaux dans la découverte du patrimoine minier



L'étendue et la diversité de l'héritage minier inscrit au Patrimoine mondial ne facilitent pas la découverte de ce bien. La mise en réseau est un outil majeur pour avancer dans ce domaine. Du comité des cinq Grands sites miniers à l'itinérance pédestre et cyclable, en passant par le réseau des cités-jardins, différentes dynamiques en cours de déploiement autour du patrimoine minier s'affirment comme porteuses de liens, d'échanges et de découverte à l'échelle du territoire du Bassin minier.

INTERVENANTS :

- **Valérie BIEGALSKI**,
Maire de Noyelles-Godault, conseillère régionale
- **Jérôme COPIN**,
Directeur du site minier de Wallers Arenberg
- **Didier JOVENIAUX**,
Délégué tourisme de Valenciennes Métropole
- **Laure VEDEL**,
Responsable du service tourisme,
et **Adrien BRULEZ**,
Responsable du service politiques cyclables,
Département du Nord

CONTRIBUTIONS :

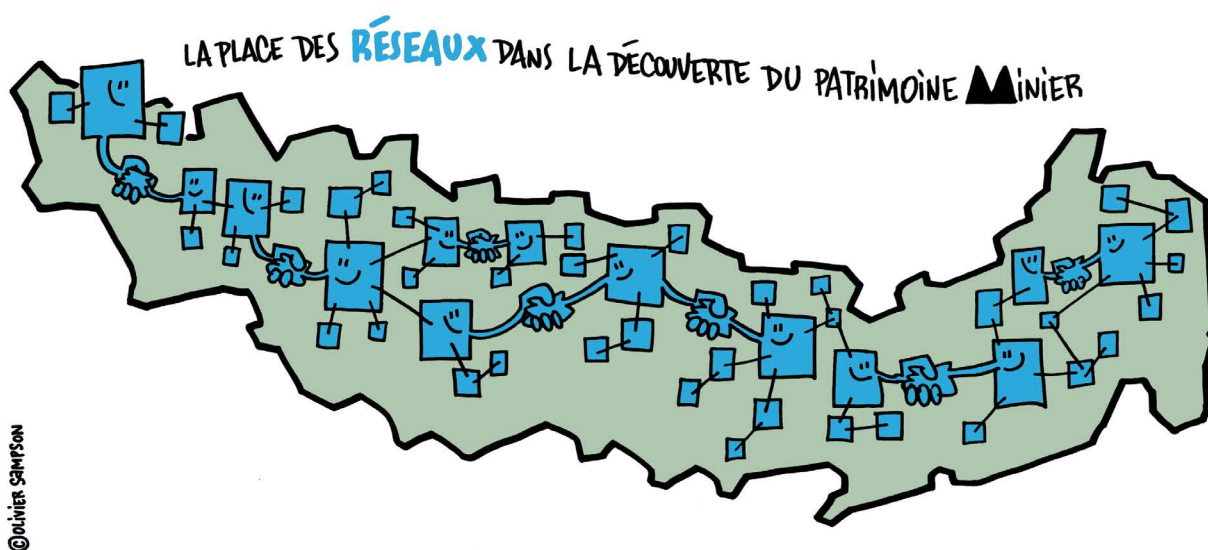
- **Gilles BRIAND**,
Directeur d'études Développement opérationnel
et **Raphaël ALESSANDRI**,
Directeur d'études Aménagement du territoire,
Mission Bassin Minier

LE COMITÉ DES GRANDS SITES MINIER : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE PASSERELLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Le Comité des Grands sites miniers réunit cinq sites emblématiques du Bassin minier : la Cité des Électriciens (Bruay-la-Buissière), la Base 11/19 (Loos-en-Gohelle), le 9-9bis (Oignies), le Centre historique minier à Lewarde et le site minier d'Arenberg (Waller). Les marqueurs forts de ces sites sont la présence « soit d'une fosse, soit d'un terril, soit d'une cité, soit des trois », précise Jérôme Copin.



Outre ce triptyque patrimonial, ces sites présentent « un bon état de conservation et une reconversion qualitative », possèdent « une porte d'entrée patrimoniale et touristique sur le Bassin minier Patrimoine mondial », et proposent « un accueil permanent ou temporaire du public ». Par ailleurs, indique-t-il, « nous insistons beaucoup sur la notion d'ancrage, de partage, aussi bien du côté mémoriel qu'en se projetant vers l'avenir ». D'un point de vue opérationnel, ce regroupement informel « permet de réunir très régulièrement les représentants de ces différents sites (...) pour travailler sur des enjeux communicationnels, développer des projets communs, (...) échanger sur les problématiques que l'on peut rencontrer au quotidien sur nos sites ». Parmi les chantiers communs, « les communicants des cinq sites ont travaillé sur une présentation commune », expose Jérôme Copin.



©Olivier Sampson



Jérôme Copin © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

« Nous avons aussi un sujet sur la question de la médiation, de la façon de parler du patrimoine mondial et de parler de nos structures (...). Chaque site a sa "spécialité" et ses spécificités, aussi bien physiques que dans ses actions et sa manière d'intervenir sur le terrain et sur l'avenir. » Car l'enjeu central pour ces « objets industriels du passé [est de] projeter ce passé dans l'avenir. C'est notre mission commune, et c'est ce que l'on essaye de faire dans ce Comité, en partageant les bonnes pratiques, mais aussi les échecs. »

De cinq, ces Grands sites pourraient peut-être bientôt passer à six, tout en s'ouvrant davantage à la dimension environnementale et paysagère, avec l'accueil en leur sein du site de Chabaud-Latour. « Nous avons des paysages remarquables sur ce site et autour, puisqu'il y a pas mal de zones humides », souligne Didier Joveniaux. Selon lui, l'intégration dans le Comité des cinq Grands sites de ce « lieu emblématique » relève de l'évidence. « Nous nous sommes dit qu'on avait été un peu les oubliés dans cette étape d'inscription, (...) et que cette porte d'entrée mérite que l'on s'y intéresse », plaide-t-il. Certes, « le site minier a disparu et la nature a repris ses droits, mais nous sommes convaincus que, malgré tout, nous avons un message à transmettre. (...) Une volonté politique émerge de faire quelque chose de ce territoire. » Ce dernier s'annonce toutefois complexe à valoriser. « Il y a un paysage d'exception, mais il va falloir écrire une histoire » pour faciliter la découverte, la transmission et la compréhension de son caractère très singulier. En outre, poursuit-il, « nous avons une multitude d'entrées sur le site » qui implique de mener « toute une réflexion pour voir vers quels secteurs orienter nos publics ».

Dans cette perspective, Valenciennes Métropole a « lancé une étude de programmation, en s'appuyant sur un cabinet d'études ». Une chose est d'ores et déjà certaine : « L'idée n'est pas d'en faire un site pour du tourisme de masse, mais un site où les citoyens et les habitants de ce territoire, et ceux qui le visitent, pourront découvrir cet écosystème assez fragile. »

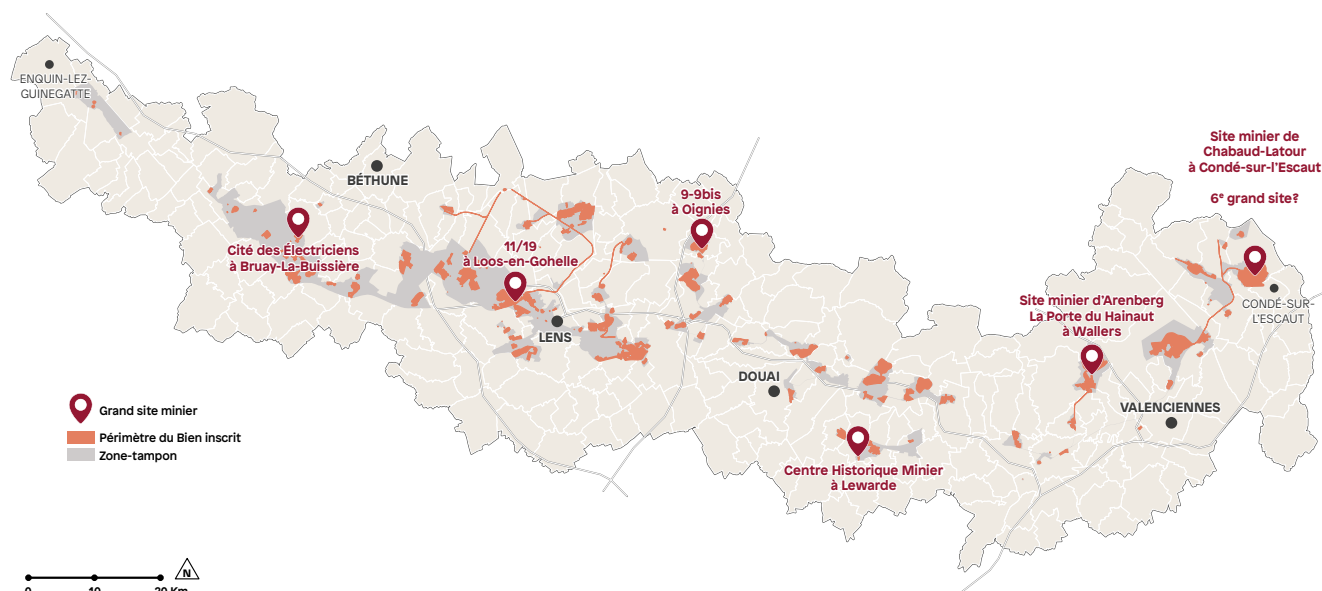


Table ronde 3 © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



Didier Joveniaux © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Jérôme Copin considère avec intérêt l'ouverture du Comité des cinq Grands sites à de nouvelles approches et problématiques. « *Nous n'avons jamais eu l'occasion d'accueillir un nouvel entrant, mais nous parlons souvent du site de Chabaud-Latour* », confie-t-il. Son intégration recouvre un intérêt stratégique, pour « *parler de nature et d'évolution de la nature liée à l'activité humaine* ». En outre, « *le fait de ne plus avoir de terril est un autre aspect naturel à faire découvrir, parce que les habitants du territoire ne le connaissent pas* ». Une façon de démontrer la pertinence du réseau, et ainsi mettre en valeur une dimension essentielle, mais encore peu connue et reconnue, de l'héritage minier.



Site de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut © DREAL Hauts-de-France

L'ASSOCIATION DES CITÉS-JARDINS : UNE MISE EN RÉSEAU AU SERVICE DU RENOUVEAU DU TERRITOIRE



Valérie Biegalski © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Le Bassin minier compte un certain nombre de cités-jardins sur son territoire. « Ce concept est né à la fin du XIXe siècle en Angleterre, explique Valérie Biegalski. L'idée était de pouvoir trouver un équilibre entre la ville, où il y avait des emplois et des entreprises, et la campagne, pour le cadre de vie. » La cité Bruno, à Dourges, est la première cité-jardin à avoir vu le jour dans le Bassin minier, en 1904. « Les urbanistes de la Compagnie des Mines ont voulu donner des formes d'habitat un peu différentes aux ouvriers, (...) avec un espace nature, un espace nourricier (...) et des espaces collectifs ». La cité Crombez de Noyelles-Godault compte 40 % d'espaces verts, mais « les habitants n'ont pas forcément conscience de ce patrimoine exceptionnel (...) dans lequel ils évoluent ». Afin de mieux valoriser ces cités qui « étaient les éco-quartiers d'hier, mais vont devenir les éco-quartiers de demain », des élus locaux ont constitué en septembre 2024 une association des cités-jardins qui place « les habitants en son cœur ».



Son objectif : valoriser ce patrimoine « auprès des habitants, mais aussi à l'extérieur », annonce Valérie Biegalski. « Au printemps dernier, nous avons organisé un événement pour mettre en avant ce qu'est la cité-jardin et pour se mettre en réseau. Nous avons aussi réalisé une plaquette des 53 cités-jardins du Bassin minier. » L'association se connecte également à des expériences hors de France. « Nous avons eu l'occasion d'aller visiter des cités-jardins aux Pays-Bas avec les habitants, (...) et nous avons reçu une délégation du Cameroun, où il y a encore des mines en activité, parce qu'ils sont intéressés de savoir comment nous avons opéré la transition écologique et sociale dans nos cités. Nous sommes vraiment dans des échanges multidirectionnels. » Ces croisements de regards contribuent à « amener les habitants à bien cerner ce patrimoine exceptionnel, et faire ce trait d'union entre le passé et l'avenir ». L'association agit en lien avec l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM). Les visites réalisées par les membres de l'association dans les cités-jardins en cours de rénovation grâce au soutien de l'ERBM, sont l'occasion de « se mettre en réseau avec de nombreux acteurs : les élus locaux, les bailleurs et l'ensemble des partenaires », rapporte Valérie Biegalski. Il y a beaucoup d'initiatives que l'on peut relayer au sein de l'association des cités-jardins. (...) Nous sommes des vecteurs de communication : autant l'utiliser. » Ce travail de mise en réseau, couplé aux efforts de communication sur la transformation du territoire, porte ses fruits. Alors que les anciens ayants droit de ces cités disparaissent peu à peu, posant la question du renouvellement des populations, Valérie Biegalski constate que « maintenant, nos cités intéressent. (...) Dans mes permanences d'élue, de plus en plus de personnes me demandent la cité Crombez. » Cela agit comme un encouragement à poursuivre cette dynamique collective. « Je lance un appel : si d'autres maires veulent nous rejoindre, (...) ce serait super de continuer cette aventure et de continuer la promotion de ce patrimoine. »

LE RÉSEAU POINTS-NŒUDS : UN SUPPORT INNOVANT POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE EN CHEMINANT

Les mobilités douces sont au cœur du renouveau du Bassin minier. Le Département du Nord développe actuellement un réseau points-nœuds (RPN) destiné à « couvrir l'intégralité de son territoire », indique Adrien Brulez. Ce RPN repose sur « un système de panneaux de guidage mis en place (...) à chaque carrefour [pour] indiquer les carrefours voisins. (...) Il permet de programmer un itinéraire à la carte [pour] faire une boucle, traverser juste une partie du territoire, s'arrêter pour visiter des sites emblématiques. » La création de ce réseau s'est appuyée sur un échange d'expérience européen mené dans le cadre des projets Interreg, et sur l'exemple de la Belgique, initiatrice du concept.



Laura Vedel et Adrien Brulez © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

« La Flandre est intégralement maillée, l'Avesnois aussi, et l'on travaille actuellement sur le secteur du Bassin minier, avec un objectif de livrer ce réseau pour l'été 2026 », précise-t-il. Le RPN du Bassin minier s'étendra, dans le Département du Nord, sur « 1 700 km, et couvrira cinq intercommunalités : Valenciennes-Métropole, la Porte du Hainaut, le Cœur d'Ostrevent, Pévèle-Carembault et Douaisis Agglo. (...) Ce sera le plus grand réseau cofinancé dans son déploiement par l'Union Européenne. » Un réseau démonstrateur situé « au nord de l'Escaut, (...) connecté au réseau belge, a été livré en octobre 2024 ». À terme, les différents réseaux, côté belge et français, seront « intégralement interoperables (...) pour qu'il n'y ait pas d'effet frontière et que l'on puisse se prévoir des itinéraires en continu », annonce Adrien Brulez. Ce projet est réalisé en partenariat « avec les territoires, avec la Mission Bassin Minier (...) qui nous aide à identifier les bons itinéraires, mais également avec les cinq intercommunalités ». L'essentiel du travail à réaliser repose sur la mise en place de plus de 5 000 panneaux, auxquels s'ajoutent des totems d'information aux « 24 portes d'entrée de ce futur réseau ». L'un des grands enjeux du projet concerne « la mise en tourisme de cette infrastructure pensée pour la découverte », explique Laure Vedel. Ce travail s'inscrit dans une démarche co-construite. La Mission Bassin Minier a participé à « l'identification des points par lesquels faire rentrer les cyclistes dans le réseau, et ce que l'on veut raconter à ces portes d'entrée ». De son côté, le Département collabore « avec les offices de tourisme des cinq EPCI et des partenaires économiques et culturels du territoire » pour identifier « des pauses gourmandes et tous les à-côtés sympathiques lors d'une balade à vélo ». Les premiers outils de promotion seront « le récit, des cartes, des articles web, des vidéos, de l'influence, des micro-aventures ».

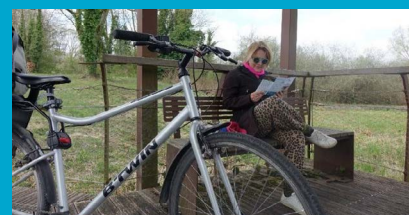
Réseau points-nœuds vélo Bassin minier

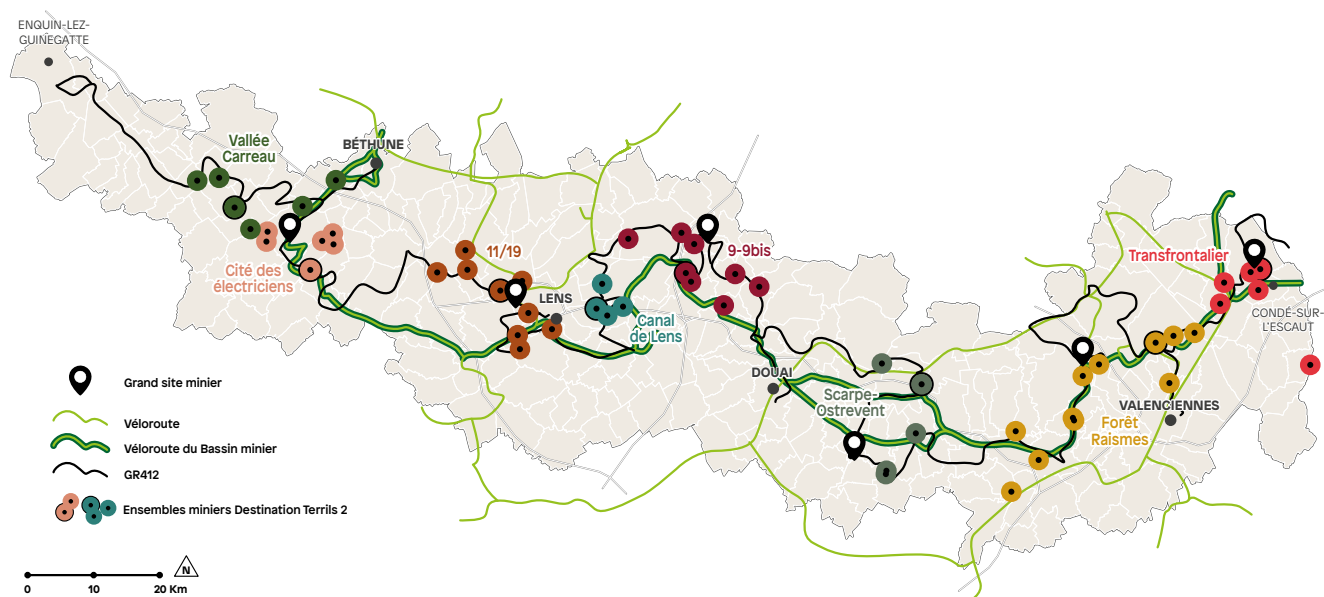
Le concept des points-nœuds

Un jalonnement simple pour explorer à vélo

- Nés en Belgique, les **points-nœuds** sont des carrefours numérotés à suivre librement à la carte.
- Adaptés aux balades touristiques, pas à la mobilité du quotidien.
- Le cycliste choisit son itinéraire via GPS, appli ou carte.

Objectif : **Liberté, découverte, simplicité.**





Pour Laure Vedel, « cette mise en tourisme est un travail qui n'est jamais achevé. Nous avons toujours quelque chose à inventer. » Il reste aussi à affermir la traduction en actes de cette promesse touristique. Ainsi, le réseau de prestataires accueillants labellisés "Accueil Vélo" va devoir gagner en densité pour attirer davantage de cyclotouristes. De même, il va falloir résoudre la question des services aux usagers, en développant par exemple des offres de location de vélo. Enfin, il sera nécessaire de « développer des partenariats avec la SNCF. Le territoire est doté de deux gares TGV, et (...) il y a quelque chose à simplifier sur le fait de passer sans obstacles du train au vélo ».



Gilles Briand © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Au-delà du seul Département du Nord, les réflexions de la Mission Bassin Minier et de ses partenaires visent à « mettre en avant une destination Bassin minier » via « deux axes structurants pour l'itinérance : la Véloroute du Bassin minier (...) et le futur GR 412 », ajoute Gilles Briand. Ce GR né en Belgique traversera tout le Bassin minier en s'appuyant sur « cette logique d'interconnexion des réseaux au niveau des grandes villes où il y a des gares TGV », et « desservira les grands sites miniers, mais aussi (...) toutes les pépites évoquées depuis ce matin ».

Ces deux "colonnes vertébrales" « seront opérationnelles dans cinq ans, et enrichies des réseaux points-nœuds créés des deux côtés, Nord et Pas-de-Calais ».



Raphaël Alessandri © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

Pour terminer, Raphaël Alessandri invite à se saisir de futur réseau points-nœuds du Bassin minier pour, demain, « reconnecter les cités minières aux grands axes de la dynamique Plaines et Vallées du Bassin minier et de la Chaîne des Parcs, (...) via les anciens cavaliers ». Cela implique dès aujourd'hui d'« anticiper la protection de tout ce réseau potentiel de connexion ».



4. Table ronde conclusive



Hilaire Multon et Jean-François Caron esquissent un bilan de ces 5e Rencontres et, à la lecture de cette matinée d'échanges, dressent un point d'étape du Bassin minier Patrimoine mondial.

INTERVENANTS :

- **Jean-François CARON**,
Président de l'Association des
Biens français du Patrimoine mondial
- **Hilaire MULTON**,
Directeur, Direction régionale des affaires culturelles
des Hauts-de-France

CONNECTER LES ENJEUX LOCAUX AUX ENJEUX MONDIAUX

Jean-François Caron – Ces Rencontres amènent de nouvelles discussions et de nouveaux sujets. La première des choses que je retiens, c'est que l'on part du local, mais que l'on balaye en permanence, des enjeux mondiaux, des questions qui nous transcendent. Il faut toujours, et cela a été beaucoup dit ce matin, commencer par reposer la question des valeurs. Cette question prend une acuité particulière par ce que vit le monde aujourd'hui. Il y a, au niveau mondial, une remise en cause profonde de ce que l'on appelle l'universalisme. De Vladimir Poutine à Viktor Orbán, des pouvoirs autoritaires revendiquent l'abandon de cette question, en disant que c'est des trucs d'Occidentaux. Dans la posture de Donald Trump, l'état de droit n'existe plus. La loi du plus fort s'impose. Et, en plus, nous vivons une crise écologique de rang mondial qui pose les questions du réchauffement climatique, des déplacements de populations, des luttes pour les ressources, etc., et qui génère dans le monde une insécurité maximale. Et quand une société est en insécurité, elle se recroqueville et désigne les autres comme des adversaires. La question du patrimoine n'est pas seulement une question de vieilles pierres. L'UNESCO vient poser la question de la transmission, de la mémoire, du patrimoine, comme un point d'appui pour savoir qui nous sommes, ce qui nous constitue, où sont nos racines. Il ne faut pas laisser les questions d'identité aux identitaires, mais s'en servir pour nous aider à construire et nous développer.



Table ronde conclusive © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

METTRE EN RÉSEAU TOUS LES ACTEURS

Hilaire Multon – La région Hauts-de-France est riche de plusieurs Biens, uniques ou en série. Pour porter un Bien, il faut une ingénierie qui fasse lien, qui unisse, qui soit cohérente. Cet enjeu de mise en réseau, de mise en commun, de mise en cohérence avec des politiques publiques, entre l'État, les partenaires, le monde associatif, l'économie, les acteurs de la mémoire, se pose dans de nombreux Biens. Je vais fêter mon quinquennat ici, et s'il y a un sujet qui m'a passionné, c'est bien celui-là. La mission qui m'a été confiée comporte une dimension polysémique. Tous les services de l'État jouent un rôle dans l'assemblage. C'est ce que l'on a fait au printemps dernier avec la journée sur les enjeux culturels du Bassin minier, qui a été un moment d'échange, de mise à plat des expériences sensibles, des expériences culturelles, des éléments de réseau – avec une dimension de transmission et de médiation que nous ne pourrions conduire sans l'engagement des EPCI, des professionnels de l'architecture et de la médiation du patrimoine, et de l'Éducation nationale, ces réseaux s'interpénètrent et s'enrichissent.

Jean-François Caron – Le Bassin minier était une terre de non-excellence, de non-qualité, où l'on trouvait normal que les hommes meurent à 50 ans de la silicose. Beaucoup de choses extraordinaires ont été dites ce matin sur le retour de l'excellence et de la qualité. L'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial est un facteur de développement, et non de repli ou de fermeture. Nous avons vu ce matin que cela concerne plein d'acteurs différents : les propriétaires de logements miniers et de différents types de lieux, les communes, les EPCI, les Départements, la Région et l'État, qui est régalien mais qui a une responsabilité dans l'animation des territoires. C'est par des innovations au niveau macro, dont nous avons vu des très beaux exemples, qu'il y a ensuite des atterrissages et de l'inscription au niveau local. La question de l'animation et de l'agencement d'acteurs me paraît absolument fondamentale. Quand les acteurs arrivent à travailler ensemble, c'est puissant. Et l'on a besoin de la Mission Bassin Minier pour coordonner tout ce jeu d'acteurs. Ce n'est pas facile de dégager de l'argent pour l'ingénierie en ce moment mais, au niveau national, l'image du Bassin minier est puissante. Je voudrais saluer Catherine O'Miel, qui travaille avec moi depuis le début et dont ce sont les dernières Rencontres. Je la remercie pour tout ce qu'elle a fait et, à travers elle, je remercie tous les acteurs de la Mission Bassin Minier. On ne fait des choses que s'il y a de l'humain, de la passion, de l'engagement. Merci, Catherine.

ASSOCIER LA POPULATION AU CHANGEMENT DE REGARD SUR LE TERRITOIRE

Hilaire Multon – Qui dit médiation, dit association de celles et ceux qui portent la mémoire, et donc des habitantes et des habitants. Nous avons un maillage assez exceptionnel. Je pense à la lecture publique, au réseau des acteurs et

médiateurs du patrimoine, au Pays d'art et d'histoire et à un certain nombre d'autres réseaux structurels constitués. Je pense aussi, bien sûr, au rôle des cinq Grands sites miniers comme portes d'entrée du Bien et travaillant entre eux dans une logique d'échange, de programmation et de mise en cohérence. Pour le Camus Haut d'Annav, nous avons souhaité accompagner un dispositif de changement de regard avec l'habitant tout au long de l'année, tout au long de la vie, en menant, avec le service Pays d'art et d'histoire, des actions pour tisser du lien, favoriser la réinscription après la décision d'inscrire ce Bien aux Monuments historiques, réinterroger l'histoire, rendre vive la mémoire, et explorer à travers une résidence des gestes qui font partie de la mémoire vernaculaire – un tournoi de pétanque, un loto des plantes et la cuisine. Ces pratiques solidaires et ces pratiques de valeurs, permettent aux habitantes et habitants de cette cité de reprendre confiance, et de prendre conscience de l'environnement. Nous avons pu faire la même chose avec la Chaire que l'on a lancée avec Béatrice Mariolle, en étant accompagnés par la Mission Bassin Minier, autour de l'acclimatation des territoires post-miniers. Béatrice quittant ses fonctions, j'ai souhaité qu'il y ait une continuité, car lorsqu'il y a une transformation d'un habitat ou d'un espace public, les ateliers organisés in situ avec les habitantes et les habitants sont l'opportunité d'accompagner, de faire prendre conscience, de donner la parole à celles et ceux qui vivent ces transformations dans leur quotidien.

SOIGNER LA GESTION DU BIEN

Jean-François Caron – Je ne voudrais pas que l'on se quitte sans se rendre compte d'une chose. Si notre dossier d'inscription a été accepté, malgré son côté presque improbable, c'est parce qu'il y a un plan de gestion extrêmement ambitieux, extrêmement clair, qui réunit les principaux acteurs.



Jean-François Caron © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

C'est extraordinaire d'avoir tout le monde autour de la table, mais il faut être au rendez-vous de ce plan. Or, dans les moments qui arrivent, certains acteurs vont nous dire que tout ça, ça suffit. Non, ça ne suffit pas ! C'est même la garantie que cela fasse du développement et que cela fasse de l'excellence et de la qualité pour notre territoire.

Hilaire Multon - Ces rencontres entre élus, techniciens et acteurs, sont essentielles dans le processus de gestion d'un Bien aux côtés de dispositifs plus institutionnels. Pour les sites funéraires de la Grande Guerre par exemple nous avons mis en place un pilotage national par un préfet coordinateur, et un référent en Hauts-de-France, la préfecture de l'Aisne, qui associe les collectivités de tous niveaux, notamment les Départements. Le premier pilier de la gestion d'un Bien est la conservation, c'est une responsabilité collective des gestionnaires du Bien – l'État, les EPCI et les partenaires publics – et de l'association gestionnaire de l'inscription. Sous l'autorité du préfet de Région, nous sommes attentifs à l'accompagnement d'un certain nombre de travaux. Au-delà de cette mission de conservation, une attention toute particulière est apportée, à l'échelle régionale, aux territoires prioritaires. La récente visite du président de la République soulignait ce point. L'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier et le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache sont, pour les services de l'État et notamment la DRAC, des éléments d'attention et d'intérêt particuliers dans le phasage des chantiers de travaux sur l'ensemble des Biens, quelle qu'en soit la nature. Un bien interrogé,

contesté, signifie une saisine au niveau international. Je rappelle que nous sommes les garants, au ministère de la Culture, de l'intégrité du Bien et de la Valeur Universelle Exceptionnelle, et que ce risque est toujours prégnant. Nous en avons des exemples récents. Cela demande une vigilance particulière à l'intérieur du périmètre, mais aussi dans la zone tampon pour garantir le maintien de la qualité paysagère. Cela pose aussi des questions de mise en cohérence de l'enjeu de la planification écologique et de celui de protection du patrimoine. C'est toute cette difficulté qui est à l'œuvre et qui nous concerne tous.



Hilaire Multon © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier

AFFIRMER LE BASSIN MINIER COMME UN MODÈLE DE RÉSILIENCE

Jean-François Caron – Le Bassin minier est une terre de résilience, de capacité à relever la tête, à assumer son histoire. L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, comme d'autres dimensions, ont amené cette idée du cap. Je pense qu'il y a quelque chose à jouer dans le fait de dire que l'on est un territoire d'incarnation de la capacité de se relever, et de le jouer dans une posture internationale. C'est comme cela que je vois l'avenir pour notre territoire. Il y a encore plein de problèmes, de difficultés, de pauvreté, etc., mais nous avons des pépites et nous sommes identifiés et reconnu sur la carte du monde. Je pense que nous avons un rôle d'entraînement à jouer pour la résilience des sociétés.

Hilaire Multon – Je suis persuadé que les territoires qui ont réussi à se réinventer envoient un signal extrêmement fort. L'inscription est un outil à la fois de destination, de protection, de garantie et de visibilité internationale, qui contribue à répondre aux crises multiples qui affectent le monde. La gouvernance politique des biens est aussi importante et je souhaite que l'instance politique transversale co-présidée par le président de Région et le préfet de Région, puisse se réunir à un horizon proche, c'est-à-dire en 2027 après les élections locales. Cela correspond aussi à des calendriers qui sont engageants pour les services de l'État, dans le champ du logement et dans le cadre de l'ERBM. Ce sont des éléments de points d'étape qui me semblent importants, une fois que les nouveaux exécutifs locaux et intercommunaux seront installés.



© Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



Participants aux 5e rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial © Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



Pour accéder à l'ensemble des ressources de la Mission Bassin Minier :

ressources.missionbassinminier.org

DIRECTRICES DE PUBLICATION

Cathy Apourceau-Poly, Mission Bassin Minier
Catherine Bertram, Mission Bassin Minier

COMITÉ DE RÉDACTION

Catherine O'Miel, Mission Bassin Minier
Raphaël Mège

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Bien fait pour ta Com'
Camille Guermonprez, Mission Bassin Minier

PHOTOGRAPHIE

Couverture :
© Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

TYPOGRAPHIE

Patron
Caveat Brush
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais,
Février 2026*



Mission Bassin Minier — Carreau de Fosse 9-9bis, Rue du Tordoir, 62590 Oignies
Tél: 03 21 08 72 72 — www.missionbassinminier.org

